



MDA

Rue Fernand et Annie Bordedeбат
65000 TARBES

Votre contact :
Isabelle RUMEAU
05 62 56 51 17
isabelle.rumeau@mdph65.fr

Votre numéro de dossier : 2432
Date de naissance : 30/01/1970
Identifiant (NIR) : 2700163113407

Corinne BLATEYRAS
Cité Ophite - Bât. 17
4 Boulevard Espagne
65100 LOURDES

TARBES, le 10 mai 2021

Les étapes de votre demande :



Notification de décision pour une orientation professionnelle vers le marché du travail pour Corinne BLATEYRAS

Madame, Monsieur,

Ce courrier de notification vient en réponse à votre demande déposée le 19/03/2021.

La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) a examiné votre demande et a rendu sa décision le 05/05/2021.

La CDAPH vous attribue **une orientation professionnelle vers le marché du travail** qui est valable du **05/05/2021** au **31/08/2026**.

Vous bénéficiez d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé RQTH- (article L5213-2 du code du travail).

L'accompagnement par le service public de l'emploi permet de compenser les difficultés d'insertion ou de maintien dans l'emploi.

Vous êtes salarié(e), en activité ou en arrêt de travail, et vous vous interrogez sur les conditions de votre reprise et/ou de vos capacités à assurer votre travail du fait de votre handicap. Pour vous accompagner dans la recherche de solutions de maintien (aménagement, reclassement.), vous pouvez vous rapprocher du Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (SAMETH) dont dépend votre employeur ou de votre médecin du travail.

Vous pouvez contester cette décision de la CDAPH pendant les 2 mois comme indiqué à la dernière page de ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente de la CDAPH



Joëlle ABADIE

Conformément à l'article L. 114-1-1 du Code de l'action sociale et des familles, vous avez la possibilité de solliciter un plan d'accompagnement global auprès de la MDPH (pag@ha-py.fr) si l'orientation prévue par la décision de la CDAPH ne peut pas être mise en œuvre.

Les informations personnelles recueillies par la MDPH des Hautes-Pyrénées lors de l'examen de votre demande font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel. Vous pouvez demander à la MDPH l'accès à vos données, leur correction ou leur suppression (droits prévus dans la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, complétée par le RGPD en 2019).

La consultation de la rubrique dédiée à la protection des données sur le site internet du Département (<https://www.hautespyrenees.fr/protection-des-donnees/>) complètera votre information. En vous rendant sur cette page vous pourrez contacter le délégué à la protection des données qu'il est également possible de saisir par courrier à l'adresse : Hôtel du département - 6 rue Gaston Manent - CS 71 324 - 65013 Tarbes Cedex 09.